L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 7 MAI 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 7 MAI.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.
Pour les détails et l'ensemble des ventes, voir les annonces.

Par le shérif—à la Bourse des Négociants et des Enchérisseurs, un morceau de terre avec tous bâtiments dessus, à Marseille, paroisse de St. Tammany, ayant pour tenant et aboutissant de la maison—Un terrain avec une maison en brique à trois étages, situé dans la Troisième District, rue Casaisaro—un autre terrain avec une maison en brique à trois étages, même District, rue Casaisaro avec bâtisses, à Marseille.

Par Hoffman & Marks—10 lots, à bon vieux chemin, rue de Chartres, marchandises sèches, consistant en un grand nombre de pièces de soies, telle Orléanaise à mon squelette, cerill, cotonnades, satinettes, indiennes, coton, holland, doeskins, draps, gingham, mousselines, mouchoirs, un lot de chemises et impériales assorties—Aussi, à une hebre, indiennes, toile, tiaces, toile écru de Hollande avariée.

Par G. Lemmon—Vente aux chevaux, harnais, habillements d'est, marchandises sèches et articles de toilette, &c—Aussi, quatre calèches de voiture circa français.

Par Montgomery & Bros—à leur salle d'encan, grande vente importante de marchandises sèches, habillements, bagets, bottes, souliers, chapeaux, chemises, &c—Les conditions seront annoncées à la vente. Aussi, 2 caisses de souliers avartes pour dames, Aussi aux écuries Montgomery: Tattoogalls, chevaux appariés, beaux chevaux de selle et de trait, buggies, &c.

Par R. Gutierrez—à la salle d'encan, la fonds d'un magasin de merceries, bonneterie, marchandises sèches, et effets de jouets.

☞ Maison de résidence en briques à trois étages, No 63 rue Royale, à l'enchère par le Shérif — Nous appelons l'attention sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de cette maison de résidence en briques à trois étages, No 63, rue Royale, aujourd'hui occupée par M. C. Mazuin, pâtisserie. Voir l'annonce.

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 12 heures A. M., à son entrepôt, rue Jefferson, No 23, à l'adjudication de 1 lot de marchandises, &c.

ELECTIONS.

Les élections qui eut lieu aujourd'hui sont dépourvues de tout caractère politique. Elles ne peuvent avoir que la signification qu'on voudra bien leur donner, en raison des opinions des candidats. Il s'agit d'élire un tiers des officiers judiciaires, des officiers d'État appartenant à l'ordre administratif, et des juges de paix dont le ressort fort restreint est tout à fait local. En dehors de ce cercle, nous trouvons, il est vrai, un avocat de District, un banquier de la Législature d'État et un Aldermen. Ces trois places nous ont confirmés, ouvrent à l'imagination un horizon plus vaste que les autres, mais elles ne sont pas politiques et ne peuvent l'être que par l'occasion et fort rarement.

Aussi, les élections se passeront-elles dans le plus grand calme qu'on puisse en être sûr d'avance, bien que parmi les amplois brigués il y en ait plusieurs de fort lucratifs—et bien que le nombre d'électeurs inscrits corresponde à peu de chose près au chiffre enregistré en 1860. En voyant cette restauration électorale, on serait tout joyeux de pouvoir dire: tout électeur inscrit sera un électeur votant, et, de fait, on ne comprend pas qu'un citoyen aille se faire inscrire quand il n'a pas l'intention d'aller voter. C'est cependant ce qui arrive trop souvent et ce qui était déjà arrivé maintes fois avant la guerre. Nous espérons qu'il n'en sera pas ainsi aujourd'hui et que les 13,000 électeurs inscrits ou à peu près, nous donneront de nous mille à deux mille votes. L'occasion est belle pour faire triompher d'honorables candidatures: car nous ne dirons plus comme aux dernières élections: cherchez et vous trouverez. Prêtez qui vous plaît sur les deux listes et vous pourrez composer un excellent ticket,—ce qui prouvait que les listes n'étaient pas parfaites.

Aujourd'hui, nous croyons que l'opinion est faite et que la liste du parti démocrate national ne paraîtra pas l'hésitation. Nous nous sommes déjà expliqué plusieurs fois à ce sujet, et nous croyons n'avoir rien à ajouter des vétérans sacrifiant les préférences. Nous aurons plusieurs raisons de passer aussi, raison d'intérêts administratif, raison de devoir, raison de sentiment. La liste du parti démocrate s'impose d'elle-même au choix des citoyens par la valeur personnelle de ses candidats. Ce n'est pas pour en faire des hommes politiques que nous voterons en leur faveur, mais pour récompenser en eux ce qu'ils ont d'honorable et tout à la fois pour rendre hommage à des principes de conservation et d'indépendance qui sont les nôtres et qui sont les principes de tous les hommes qui ont encore à cœur la dignité du Sud. Comme il nous est impossible de supposer que ces sentiments ne soient pas ceux de l'immense majorité de nos concitoyens, nous devons nous attendre à une des plus belles majorités démocratiques qui aient jamais marqué dans les fastes électoraux de notre ville.

PAS D'ABSTENTION.

Pour la troisième fois depuis la conclusion de la paix, les boîtes du scrutin vont s'ouvrir à la Nouvelle-Orléans. Le nombre des électeurs s'est considérablement accru depuis le bonde novembre dernier, et nous espérons que le chiffre des votes sera plus considérable qu'aux dernières élections.

Au moment où le Congrès travaille à priver les citoyens du Sud de la franchise électorale, il importe bien les électeurs qu'on veut aussi dépouiller de leur droit, saisissent avec empressement toutes les occasions de l'exercer. L'abstention tient en ses temps regrettable, mais dans les circonstances actuelles elle aurait un effet déplorable. Il faut que la démocratie nationale à la Nouvelle-Orléans affirme sa puissance par un vote d'ensemble.

On a vu par les dépêches reçues hier que le Président avait accordé un pardon spécial au général Harry T. Hays, dont le nom figure en tête des candidatures démocratiques. Cette nouvelle mit à néant tous les bruits qu'on avait fait courir à ce sujet.

Nous engageons encore une fois tous les électeurs à faire leur devoir et à voter uniformément pour les honorables citoyens qui ont été désignés comme candidats du parti démocrate.

FAUX BULLETINS.—On verra par un avis du Parti Démocrate National que de faux bulletins démocrates ont été mis en circulation dans la ville par des personnes blanches et noires parfaitement irresponsables. Les votants sont prévenus qu'ils trouveront les véritables bulletins démocratiques sur les tables rotonnes par le parti démocrate à la porte des polls.

Nous n'ajouterons presque rien à cet avis. Rien qu'il soit odieux de vouloir disputer une élection avec de faux bulletins, nous avons pour cette fraude n'en avoir aucune inquiétude. Les plaies d'argent d'un côté, et marche encore avec vaillance de certaine irréductible et les partisans fraîchis du genre de celles qui sont signalées ne parviennent tromper un ticket démocratique. Au contraire, nous le répétons, que les votants se tiennent pour avertis.

[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

VOLUMETRY.—Hier le temps a favorisé cette fête allemande pour laquelle tant de préparatifs avaient été faits. Elle a commencé par une grande procession qui a paradé dans les rues avec toutes les accompagnements qui distinguent la gaîté germanique. La musique, comme on le [illegible] jouait un grand rôle. La procession avait, à ses tête un magnifique char de triomphe portant 22 belles jeunes dames, habillées de blanc, représentant l'Allemagne en jar: 22 États de la Confédération (Germanique, avec leur reine assise au milieu d'elles, sur un siège sur peu plus élevé, et coiffée de sa couronne ainsi que doit l'être toute belle et bonne reine qui prend en public. Celle-ci avait encore un sceptre, une épée de justice et d'autres insignes de l'autorité qui contribuaient beaucoup à la rendre magnifique; et tout bien n'était pas brillant ainsi de dentelles et pierres de prix. Beaucoup venaient la vieux Germanique, le génie de Leger, par [illegible] accompagné qu'on se [illegible] du Sud ne meurtrent pas à leur nature en se mêlant en-dessous des esclaves, au premier mot de commandement du comité chargé de considérer la question de reconstruction.

Si nous faisons quelque chose pour hâter le résultat que tous les hommes modérés regardent comme très désirable, il faut nous plaire [illegible] ces institutions politiques. Mais les ridicules saperont que la masse du peuple du Sud étant parfaitement, ce peuple sera peu attention au sort des chefs et ne s'en inquiètera pas. Tout ce que demande évidemment le peuple, non même sans doute, c'est d'avoir la paix et le droit de suivre librement ses affaires sans avoir autre chose à respecter que ce qu'il était habitué à respecter en tout temps et ce qu'il lui faudrait respecter en tout pays où la guerre se règne pas. L'empire des lois en point de la justice organisée qui les applique. Cette idée suffit aux radicaux; il sont convaincus que la masse du peuple ne demandera jamais rien de plus et que la reconstruction pourra fort bien voler de cette idée à toutes les destinées possibles.

Il est vrai que le parti radical abandonne le suffrage universel qu'il avait pour regarder comme la pierre fondamentale de son nouvel édifice; mais il aura pour compensation une représentation amoindrie du Sud. Cette représentation amoindrie ne pourrait tout au plus faire triompher qu'un vote, mais elle ne pourrait jamais arriver avec l'appui de la démocratie du Nord à une majorité absolue. Et, d'ailleurs, le vetto ne sera plus à craindre avec un autre président, avec le président que le parti radical se regarde comme sûr d'élire en novembre 1868. Cela étant, et les Etats du Sud acceptant les conditions du comité, la restauration s'opérera dans les meilleures conditions possibles pour les radicaux, c'est à dire dans des conditions qui leur assureront un règne parlementaire absolu au moins pendant dix années encore, ou, sous le self gouvernement la suprématie parlementaire fait le pouvoir politique et administratif, sous le self gouvernement la suprématie parlementaire est tout. Reste à savoir si le Sud accepterait ce qu'on lui propose. A cet égard, nous laisserons parler le N York *Times* qui, après les articles belliqueux qu'il s'publiés contre le Sud pendant quatre ans, ne saurait être suspect ni de copperheadisme ni de doloyalisme.

Ces points à part, (points que le Sud a déjà accepté,) la nullité de la proposition du comité est évidente. Elle ne peut rien effectuer en aucun cas. Nous pouvons, en toute certitude, nous bien persuader que le Sud, en aucune circonstance, n'acquiescera à sa propre spoliation politique des membres du Congrès, et de celle du Président et du vice-Président des Etats-Unis. Il prohibe le payement de toute dette rebelle ou de toute indemnité pour les esclaves émancipés.

Les bills supplémentaires qu'on a même caractère. L'un porte que les Etats naguères en rébellion seront, après avoir ratifié cet amendement, restaurés dans ce que le comité appelle leurs pleins droits politiques, pourvu qu'ils prêtent toutefois le serment d'office et, sans doute, le serment d'épreuve sans aucune restriction.

L'autre établit l'inégalité perpétuelle aux plaies Nécessité de tous ceux qui ont été liés avec la rébellion d'une manière notoire.

Comme moyen de pacification et de conciliation, le plan est certainement ridicule, car la conciliation ne peut être le fruit de l'ostracisme politique. Mais les ridicules saperont que la masse du peuple du Sud étant parfaitement, ce peuple sera peu attention au sort des chefs et ne s'en inquiètera pas. Tout ce que demande évidemment le peuple, non même sans doute, c'est d'avoir la paix et le droit de suivre librement ses affaires sans avoir autre chose à respecter que ce qu'il était habitué à respecter en tout temps et ce qu'il lui faudrait respecter en tout pays où la guerre se règne pas. L'empire des lois en point de la justice organisée qui les applique. Cette idée suffit aux radicaux; il sont convaincus que la masse du peuple ne demandera jamais rien de plus et que la reconstruction pourra fort bien voler de cette idée à toutes les destinées possibles.

Il est vrai que le parti radical abandonne le suffrage universel qu'il avait pour regarder comme la pierre fondamentale de son nouvel édifice; mais il aura pour compensation une représentation amoindrie du Sud. Cette représentation amoindrie ne pourrait tout au plus faire triompher qu'un vote, mais elle ne pourrait jamais arriver avec l'appui de la démocratie du Nord à une majorité absolue. Et, d'ailleurs, le veto ne sera plus à craindre avec un autre président, avec le président que le parti radical se regarde comme sûr d'élire en novembre 1868. Cela étant, et les Etats du Sud acceptant les conditions du comité, la restauration s'opérera dans les meilleures conditions possibles pour les radicaux, c'est à dire dans des conditions qui leur assureront un règne parlementaire absolu au moins pendant dix années encore, ou, sous le self gouvernement la suprématie parlementaire fait le pouvoir politique et administratif, sous le self gouvernement la suprématie parlementaire est tout. Reste à savoir si le Sud accepterait ce qu'on lui propose. A cet égard, nous laisserons parler le N York *Times* qui, après les articles belliqueux qu'il s'publiés contre le Sud pendant quatre ans, ne saurait être suspect ni de copperheadisme ni de doloyalisme.

Ces points à part, (points que le Sud a déjà accepté,) la nullité de la proposition du comité est évidente. Elle ne peut rien effectuer en aucun cas. Nous pouvons, en toute certitude, nous bien persuader que le Sud, en aucune circonstance, n'acquiescera à sa propre spoliation politique et celle